

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 3777

présenté par

Mme Autain, Mme Abomangoli, Mme Couturier, Mme Guetté, Mme Lepvraud, M. Nilor,
Mme Oziol et Mme Taurinya

ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 6 par la phrase suivante :

« Cette liste contient au moins un indicateur spécifique sur l'emploi des femmes âgées ayant eu des enfants. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à garantir que l'index seniors contienne au moins des indicateurs spécifiques sur l'emploi des femmes âgées ayant eu des enfants.